

Rendez leur avenir possible :
RÉGULARISEZ LES ÉLÈVES SANS-PAPIERS !
PAS DE JEUNES À LA RUE NI EN RÉTENTION !

À leur 18 ans, les jeunes scolarisés étrangers risquent de devenir « sans-papiers ».

Elles-ils peuvent passer des mois à essayer en vain d'obtenir un rendez-vous par Internet pour déposer leurs dossiers en préfecture. C'est un obstacle à la poursuite de leur formation, en apprentissage, à l'université ou à leur entrée dans la vie active. Leur insertion professionnelle s'en trouve interdite.

Quant aux jeunes isolé-es, quand elles-ils ont eu la chance, comme la loi l'exige, d'être pris-es en charge à leur minorité par les services départementaux de l'aide sociale à l'enfance (ASE), elles-ils se voient trop souvent refuser à 18 ans un contrat « jeune majeur » qui leur permettrait de finir leur formation.

Nous refusons que nos élèves, nos camarades ou les camarades de nos enfants soient contraint-es à renoncer à leurs études et à leur avenir professionnel.

Nous exigeons :

- des départements qu'ils accordent aux jeunes majeur-es les moyens de poursuivre leur formation jusqu'à ce qu'elles-ils parviennent à leur autonomie afin de conforter leur place parmi nous ;
- des préfectures qu'elles accordent des rendez-vous rapides aux jeunes majeur-es scolarisé-es et les régularisent par un titre de séjour pérenne.

C'est pourquoi nous soutenons et participons à la marche nationale des sans-papiers qui converge à Paris samedi 17 octobre - 14h place de la république.

Pour plus d'infos : <https://blogs.mediapart.fr/marche-des-solidarites>

appel des RESF idf



Le RESF 78 (Réseau éducation sans Frontières des Yvelines)

se bat depuis plus de 14 ans pour la régularisation des jeunes étrangers. Ils sont lycéens. Ils sont arrivés en France après 13 ans, arrivés sans visa, ou avec un visa court séjour. La LOI les transforme en lycéens sans-papiers le jour de leurs 18 ans, mis en rétention et expulsables en cas de contrôle d'identité.



Dans les Yvelines, toutes les demandes de régularisation de ces jeunes lycéens hébergés en famille, se font à la préfecture de Versailles.

Depuis des années, ces jeunes lycéens obtenaient, tant bien que mal, et selon leur histoire personnelle, un titre de séjour "Vie Privée et Familiale" ou "Étudiant", dans le cadre de l'Admission Exceptionnelle au Séjour Jeune Majeur (AES JM), aussi connue sous l'appellation "circulaire Valls" du 28 novembre 2012.

Pour raisons sanitaires les portes de la préfecture sont fermées. : sans convocation, on n'entre pas ... Pendant des mois (de mars à août), c'était impossible d'obtenir un rendez-vous. pour déposer son dossier ; depuis septembre, on peut le demander par mel mais cela n'aboutit pas toujours positivement.

pour les nouveaux, ceux qui doivent demander une date pour déposer leur dossier, il y a beaucoup de refus. Les critères de réponses positives, ont l'air de s'être durcis.

Jeune lycéen arrivé à 17 ans : rendez-vous refusé !

Rendez-vous refusé aussi pour des jeunes isolés (mineur non accompagné), pour qui c'est la double peine

- victime de la politique de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) : remis à la rue après tests osseux, ils ont été recueillis par une famille française bénévole. Et ainsi ils ont pu enfin commencer leur formation..

- victime de la politique de la PRÉFECTURE. rendez-vous refusé !

quant à ceux qui avaient obtenu un rdv pour déposer leur dossier entre mars et juillet

Tous les rendez-vous dans le cadre de l'Admission Exceptionnelle au Séjour ont été annulés depuis le 17 mars.

Nous avons demandé, dans le cadre de la protection de leur formation, qu'une quinzaine de jeunes lycéens obtiennent des rdv avant la rentrée scolaire. Ce que la préfecture a accepté. Mais pour la majorité d'entre eux, aucune décision n'a été prise en attendant qu'ils fournissent dès la réouverture de leur lycée une preuve de leur scolarisation. Ils l'ont tous envoyée, et depuis : rien ne se passe. À noter quand même qu'ils ont entre les mains un récépissé sans le droit de travailler de 6 mois qui les protègent en cas de contrôle de police.

C'est pourquoi, nous sommes solidaires avec les sans-papiers qui marchent depuis Rennes, et jusqu'à Paris

Nous les accueillerons quand ils passeront dans les Yvelines le mercredi 14 octobre, à 11h devant la préfecture et à 18h devant le CRA de Plaisir